

GENNES

infos

Janvier

- Samedi 4** Concours de belote (les Copains d'abord)
- Vendredi 17** Vœux du Maire 19h
salle des loisirs
- Dimanche 19** Assemblée générale de la Truite Gennoise
- Dimanche 26** Les 60 ans de la Truite Gennoise
- Jeudi 30** CINEMA 20h30
- Vendredi 31** Spectacle du collège .
Salle des loisirs

Février

- samedi 1er** Concours de belote de l'ESGR
- Vendredi 7** Loto Gennes Pétanque
salle des loisirs 20h
- Vendredi 7** Assemblée générale Les Amis des Livres 20h
(Bibliothèque La Roche)
- Jeudi 20** CINEMA 20h30

Vœux du maire



Jean-Yves FULNEAU, Maire, offrira ses vœux à la population le **vendredi 17 janvier 2014** à la Maison Commune des Loisirs à partir de 19 heures.

Les Gennoises et les Gennois sont cordialement invités à cette cérémonie et tout particulièrement les responsables des associations et des services locaux.

A cette occasion le maire accueillera les nouveaux arrivants sur la commune. Aussi, pour mieux les recevoir, les nouveaux habitants (arrivés à Gennes au cours de l'année 2013) sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible.

En images



Prises d'armes à ST Eusèbe qui a précédé les cérémonies d'adoubement des jeunes lieutenants à Saumur. 70 hommes appartenant à la 2ème division d'Instruction de l'école de cavalerie de Saumur sont venus rendre hommage aux Cadets.



Repas des Anciens du 17 novembre

Lors de ce repas, a été accueillie la doyenne de l'assemblée: Madame Lemasson, centenaire, née en 1913 !



Communiqués



Une vie de famille, ça bouge

Un enfant qui arrive, un enfant qui grandit, un enfant qui part, le couple des projets...

Tous ces événements transforment la vie familiale, modifient les droits, l'organisation de tous les jours, le budget, le rôle et la place de chacun. Pour s'informer, réfléchir avant de décider, être soutenu dans les périodes de changement,

Vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous Christine HAMARD travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales, au château de la Roche à Gennes le vendredi matin de 9H à 12H au relais CAF 5 rue Beaurepaire à Saumur

Pour prendre rendez-vous : 11 02 41 83 52 64



La mission locale du Saumurois près de chez vous

Mission Locale Accueil Jeunes 16-25

Mme COURTIN Sylvie
le mardi et le jeudi de 9h à 12h30
(ou sur rendez-vous au 02 41 38 23 45)

Coupez vos branches pour garder le fil



Une des causes principales de dérangement du réseau téléphonique trouve son origine dans le défaut d'élagage des arbres situés aux abords des lignes aériennes.

Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments. Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).

Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles, vous pouvez demander leur dépose préalable auprès du Guichet d'Accueil Technique

- par courrier : 72 bd de Creach Gwen - CS
43043 - 29334 QUIMPER CEDEX
- ou par mail : gat.oe@orange.com



Votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Relais Emploi de Gennes et votre commune vous invitent à bénéficier d'un examen de santé pris en charge à 100% et sans avance de frais (sauf MSA/RSI) au Relais emploi le:

VENDREDI 7 MARS AU MATIN

Inscription avant le 10 février 2014



Contactez: Le Relais Emploi de Gennes du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

Tél. 02 41 38 06 13 ou Magali BÉLAIRE, Déléguée à l'information IRSa
Tél. 02 41 25 30 54 – magali.belaire@irsa.asso.fr



La nuit, le week-end, les jours fériés

Besoin d'un médecin ?

Téléphonez:

Urgence non vitale:

02 41 33 16 33

Urgence vitale:

15



Pensez-y !

Lors de votre **déménagement** (en emménageant et en quittant dans un logement), il est nécessaire de **contacter le SMITOM Sud Saumurois**. Sans ce signalement, les poubelles mises à disposition risquent de ne pas être collectées, et vos accès en déchèterie refusés.

SMITOM Sud Saumurois – rue de Montfort – 49700 Doué la Fontaine
Tél : 02 41 59 61 73

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Echos du Conseil Municipal

Séance du 14 Octobre 2013

ZA du Clos Baujon :

Le Conseil Municipal approuve le Compte-rendu d'activités présenté par M. Daguin de la SODEMEL. Il en ressort que sur la 3^{ème} tranche, il reste 8 lots à vendre dont 4 sont sous compromis. Les travaux d'aménagement sont en cours sur la 4^{ème} tranche qui comportera 34 lots, vendus sur la base de 75€ le m². Le bilan prévisionnel de l'ensemble de la ZAC s'élève à 4 091 000€.

Cabinet d'infirmières :

Les infirmières ont exprimé le souhait de se regrouper dans un cabinet et ont sollicité la commune pour obtenir un local d'environ 50 m². Le Conseil Municipal donne son accord de principe et décide de faire appel à un maître d'œuvre.

Sanitaires :

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de construction d'un bloc de sanitaires Place St Vétérin, travaux prévus au budget 2013. Suite à la consultation des entreprises, les marchés sont attribués pour un montant 47 461,87€ H.T.

Pêche à l'étang de Joreau :

L'association des Fervents de la Gaule qui gère la pêche à l'étang de Joreau a sollicité l'avis de la commune sur 2 points :

- + la possibilité de la pêche à la carpe de nuit,
- + la pratique de la pêche « No kill » (remise à l'eau systématique). Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission, le Conseil Municipal donne son accord sur les deux points avec des réserves sur le deuxième point.

Autres points abordés :

Gestion du personnel – Contrat de maintenance de logiciels – Décision modificative du budget – renonciation à droit de préemption.

Séance du 18 Novembre 2013

Dénomination de voies:

La 3^{ème} tranche de la ZAC du Clos Baujon est en cours d'aménagement. Les voies créées porteront les noms suivants : Rue des Vergers, Rue des Libellules, Allée des Etangs et Allée du Martin Pêcheur.

Gestion du personnel:

- Un emploi d'avenir est créé aux espaces verts.
- Une convention de mise à disposition de personnel sera signée avec 7 autres communes de la C.C. du Gennois pour effectuer la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Schéma régional :

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) des Pays de La Loire a été soumis au

Conseil Municipal. Il définit les orientations et les objectifs stratégiques régionaux en matière de gaz à effet de serre, d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la qualité de l'air.

Le Conseil Municipal approuve ce schéma mais considère que la majorité des actions à mettre en œuvre ne relèvent pas de sa compétence.

Nouveaux contrats régionaux :

Les deux fiches actions suivantes sont validées :

- Réhabilitation de l'espace hydraulique du Grand Moulin : Aménagement de cheminements, mise en valeur du bief et des lavoirs, alimentation électrique de l'éclairage public par turbine électrique.

Montant estimé des travaux : 429 960 € . Subvention au titre du NCR, volet PNR : 119 040€ .

- Reconversion du site des Dames Barrau : Le projet partenarial associera des acteurs publics et privés pour créer un espace dédié à la restauration et à un hébergement. Le projet permettra d'ouvrir un passage entre l'Avenue des Cadets et le Chemin du Bord de l'eau en passant par la future Halte Loire à Vélo.

Montant estimé de la partie subventionnable des travaux : 547 000€. Subvention au titre du NCR, volet UNESCO : 106 725€

Assainissement collectif :

Le rapport annuel est approuvé et les tarifs pour 2014 sont adoptés : 1,10€ par m³ jusqu'à 150 m³, 0,70€ de 151 à 2000 m³ » et 0,56€ au-delà.

Pour l'usager prenant l'eau hors du réseau public, un tarif forfaitaire est appliqué : 40 m³ pour la première personne vivant au foyer et 25 m³ par personne supplémentaire.

Subvention :

Une subvention de 290,50€ est accordée à l'association du Berlot correspondant aux frais qu'elle a engagés, d'une part pour les entrées au cinéma distribuées aux nouveaux arrivants et d'autre part pour le concert à Milly en Septembre 2013.

SIEMML :

- Le Conseil Municipal décide de l'extension de l'éclairage public, Rue du Pressoir aux Moines avec une participation communale de 1630,14€ sur un total de dépenses engagées par le SIEMML de 2 173,52€.

- Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIEMML lui donnant compétence pour la création et l'entretien des infrastructures nécessaires à l'usage de véhicules électriques.

Autres points abordés : Soutien d'un cabinet d'expertises en vue d'une optimisation fiscale du patrimoine communal – avenant aux travaux du Pôle scolaire – modification administrative du budget – renonciation à droit de préemption...

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatif à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.

